

Lettre à la rédaction

La professionnalisation de la promotion de la santé au Canada : le point de vue d'une étudiante

Stefanie Machado (1,2)

 [Diffuser cet article sur Twitter](#)

Au rédacteur en chef :

Dans une édition récente de *Promotion de la santé et prévention des maladies chroniques au Canada*, J. R. Graham¹ a affirmé que la professionnalisation de la promotion de la santé pourrait « limiter son rayonnement », nuisant ainsi à son influence dans la pratique en santé publique. Pourtant, le paysage de la pratique en santé publique pourrait être élargi grâce à l'intégration des initiatives de promotion de la santé. Dans cette lettre, on défend le point de vue, qui est celui d'une étudiante de premier cycle, selon lequel les contributions à la professionnalisation de la promotion de la santé sont cruciales pour défendre et soutenir son rôle central au sein de la pratique en santé publique.

Actuellement stagiaire en promotion de la santé, je me prépare de ce fait à satisfaire aux dernières exigences du programme de premier cycle en promotion de la santé de l'Université Dalhousie. Alors que les programmes d'études en promotion de la santé sont habituellement offerts au deuxième cycle, l'Université Dalhousie est la seule université au Canada à offrir ce programme au premier cycle. Ce programme exhaustif permet aux étudiants d'explorer des sujets comme la santé mentale, la santé sexuelle, ainsi que l'approche globale en santé en milieu scolaire, tout en développant des compétences en matière de théories, d'élaboration de politiques et de recherche en promotion de la santé. L'expérience professionnelle y est acquise grâce à un stage, au cours duquel les étudiants collaborent avec des organismes au service de diverses populations sur des initiatives de promotion de la santé. Les

diplômés sont ainsi préparés à exceller dans un vaste éventail de secteurs, dont l'éducation, la fonction publique, les soins de santé, les affaires et la recherche, ou à poursuivre des études dans des domaines comme les soins infirmiers, l'ergothérapie et l'épidémiologie. Bien que la promotion de la santé soit souvent pratiquée dans ces domaines, elle a ses objectifs spécifiques. La promotion de la santé se penche sur la santé au-delà de « l'absence de maladie », et elle explore les moyens favorisant l'équité en matière de santé dans les politiques publiques et le développement communautaire², une perspective qui n'est toujours pas complètement intégrée dans certaines professions.

Avec ce diplôme, je serai en mesure de poursuivre des études ou d'obtenir un emploi dans une vaste gamme de domaines, dont la santé publique. Malheureusement, une grande partie du personnel en santé publique ne saisit pas clairement en quoi consiste le champ de la promotion de la santé, son éventail de compétences et la façon dont il se distingue de la pratique habituelle en santé publique. Favoriser la professionnalisation de la promotion de la santé permettra une meilleure compréhension de ce champ, ainsi que l'émergence d'un espace professionnel pour les promoteurs de la santé où travailler en collaboration, avec une vision plus large sur les déterminants sociaux et écologiques de la santé³.

Je suis d'avis que les progrès réalisés en vue de la professionnalisation de la promotion de la santé, notamment les activités liées aux compétences critiquées par Graham¹, contribuent à la légitimation de

Points saillants

- La promotion de la santé à titre de profession ne se limite pas aux personnes qui travaillent dans le domaine des soins de la santé, mais offre des possibilités dans un grand nombre de secteurs.
- La promotion de la santé, quoiqu'associée à la santé publique, s'en distingue, et sa professionnalisation offre une occasion d'améliorer les pratiques en santé publique.
- Offrir un espace professionnel aux promoteurs de la santé pour se réunir, communiquer et collaborer en utilisant leurs compétences en promotion de la santé permettra à ce domaine de s'épanouir.

ce domaine. Ils sont susceptibles d'améliorer la sensibilisation des praticiens en santé publique et du grand public sur la valeur ajoutée des approches en promotion de la santé. Grâce à cette sensibilisation accrue, les promoteurs de la santé sont susceptibles de profiter d'un espace professionnel où unir leurs efforts, communiquer et collaborer. La professionnalisation de la promotion de la santé ne se limitera sans doute pas à une profession : elle pourrait plutôt soutenir le domaine, en offrant conseil et expertise profitables aux autres. La promotion de la santé à titre de profession permettra aux promoteurs de la santé comme moi-même de consacrer leur temps, leurs ressources et leurs compétences à l'intégration des initiatives de

Rattachement de l'auteure :

1. Health Promotion Canada, Victoria (Colombie-Britannique), Canada
2. Université Dalhousie, Halifax (Nouvelle-Écosse), Canada

Correspondance : Stefanie Machado; tél. : 902-989-1995; courriel : stefanie.machado@dal.ca

promotion de la santé aux programmes de santé publique.

Comme la promotion de la santé peut être pratiquée dans divers domaines, elle fait souvent office de terme générique chevauchant la santé publique⁴. Pourtant, et malgré sa reconnaissance en tant que profession émergente, ses diplômés remarquent souvent que les organismes en santé publique ne valorisent pas actuellement l'ensemble de leurs compétences. Définir la promotion de la santé comme une profession pourrait contribuer à la distinguer davantage de la pratique habituelle en santé publique et à favoriser de nouvelles possibilités d'emploi pour les spécialistes en promotion de la santé. Le travail en promotion de la santé demeure souvent masqué dans la pratique en santé publique⁴. Pourtant, à mon avis, la promotion de la santé aurait le potentiel de faire progresser la santé publique si les deux disciplines collaboraient.

Références

1. Graham JR. À qui profite la professionnalisation de la promotion de la santé? *Promotion de la santé et prévention des maladies chroniques au Canada*. 2017;37(1):32.
2. Kindig D, Stoddart G. What is population health? *Am J Public Health*. 2003;93(3):380-383.
3. Hancock T. Population health promotion in the Anthropocene. Dans : Rootman I, Pederson A, Frohlich KL, Dupéré S (dir.). *Health promotion in Canada* (4e éd.). Toronto : Canadian Scholars Press Inc.; 2017 [sous presse].
4. Tengland PA. Health promotion or disease prevention: a real difference for public health practice? *Health Care Anal*. 2010;18(3):203-221.